Motion de la commission des finances: «Adhésion de la Ville de Genève à Actares».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 10 septembre 2003, dans le rapport M-267 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'adhésion de la Ville de Genève, en tant que collectivité publique représentée par le Conseil administratif, à l'association Actares.

Par ailleurs, il demande au Conseil administratif de lui fournir, dans les meilleurs délais, un rapport complet relatif à la politique suivie par la Ville en matière de placement de ses fonds.